insister auprès de vous, pour qu'aucune modification ne soit apportée au tarif actuel bréslien, si ce n'est en vue d'un abaissement de droits en faveur des produits français, abaissement que nous avons réclamé déjà dans le courant de l'année 1897.

» J'ose espérer que vous ne perdrez pas cette question de vue et qu'il vous sera possible de la résoudre dans le sens le plus favorable à notre pays, ce dont je prends la liberté de vous remercier à l'avance.

» Veuillez agréer, etc...

» Le Président,
» JULIEN LAGACHE. »

Trois jours après, Monsieur le Ministre du commerce faisait à cette lettre la réponse suivante :

« Paris le 31 octobre 1899.

» A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

» Monsieur le Président,

» Vous avez appelé mon attention sur le projet actuellement soumis à la Chambre des Députés du Brésil, et tendant à établir un nouveau régime douanier basé sur deux tarifs, l'un maximum et l'autre minimum, dont le Président des Etats-Unis du Brésil, ferait application aux diverses nations importatrices de cafés brésiliens, selon que ces conditions seraient plus ou moins favorables.

» Le *Moniteur Officiel du Commerce* du 3 novembre contiendra une analyse détaillée du projet de loi dont il s'agit. Si ce projet de loi était définitivement adopté et devait entrer en vigueur le 1er janvier prochain, le Gouvernement de la République réclamerait avec la plus grande énergie le bénéfice du tarif le plus réduit pour les exportateurs français et, en cas de refus, prendrait les mesures de réciprocité que comporterait la situation.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
» A. MILLERAND. »

Cette première réponse a été suivie d'une seconde dont voici la teneur :

« Paris, le 4 décembre 1899.

» A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

» Vous avez bien voulu me transmettre une délibération prise par la Chambre de commerce que vous présidez au sujet de l'application éventuelle du nouveau régime douanier bréslien aux produits français.

» Le Ministre de la République à Rio de Janeiro vient de faire connaître à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères que le Gouvernement Fédéral a promulgué le nouveau tarif douanier qui comporte, comme vous le savez, un tarif minimum et un tarif maximum.

» Le tarif minimum entrera en vigueur le 1er janvier 1900.

» Quant au tarif maximum, à raison de certains pourparlers engagés par le Cabinet de Rio avec différentes puissances étrangères, son application est ajournée jusqu'au 1er mars prochain.

» Je vous serai obligé de vouloir bien en informer les négociants et industriels intéressés de votre circonscription.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
» A. MILLERAND. »

Il convient d'ajouter que la majoration dont sont frappés les fils et tissus, par le tarif maximum, est de 40 0/0 pour les articles coton et de 35 à 50 0/0 pour les articles laine.

Acte est donné de cette communication. *(A suivre)*

FIN D'ANNEE

Les personnes qui savent, par expérience, combien il est désagréable de ne pas trouver sous la main, au moment de s'en servir, une provision de

CARTES DE VISITE

font, dès maintenant, leurs commandes à l'***Imprimerie du « Journal de Roubaix »*, 71, Grande-Rue.**

Etre servis rapidement et à bon marché, se procurer des cartes élégantes, irréprochables comme carton et impression, voilà les désirs de tous les clients.

En s'adressant immédiatement à l'***Imprimerie du Journal*** qui s'est fait ***UNE SPÉCIALITÉ*** des cartes de visite, ces désirs, très légitimes, seront satisfaits.

On peut également confier les commandes aux porteurs du journal.

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

Le théâtre Sarah-Bernard. — L'ancien théâtre lyrique situé place du Châtelet, qui a donné longtemps l'hospitalité à l'Opéra-Comique, en attendant que l'édifice de la place Boïeldieu fût reconstruit et devenu le Théâtre Sarah-Bernard. La grande artiste a obtenu l'exploitation de la Ville de Paris qui, sur la demande de sa locataire, a fait à l'immeuble de nombreuses réparations et décorations. Mme Sarah-Bernard s'est chargée de l'aménagement qui a été effectué avec une grande somptuosité. Au foyer du public et au fumoir, les peintures représentant la tragédienne dans ses principales créations.

Le Théâtre Sarah-Bernard ouvre ses portes aujourd'hui samedi, avec *Hamlet*.

Un duel sensationnel. — Il y a la guerre à New-York, dans la troupe d'opéra, dont le directeur est M. Maurice Grau. M. de Nevers, le représentant en Amérique de M. Jean de Reszké, a envoyé ses témoins à M. Saléza. Le duel doit avoir lieu en France, à la fin de la saison.

Il paraît que de Nevers — pas celui des Huguenots ! — a déclaré, à un interviewer d'un journal de Boston, que Jean de Reszké étant absent, il n'y avait pas de ténor à New-York cette année-ci. Cris de rage de la part des artistes visés, MM. Alvarez, Saléza, Van Dick, Andreas Dippel et Salignac. Ils se sont transportés chez de Nevers pour demander une explication. Celui-ci a réussi à les calmer tous, sauf M. Saléza qui a défendu à de Nevers de lui adresser la parole à l'avenir.

De Nevers n'a pas tenu compte de cette défense sévère et lui a envoyé ses témoins. Et voilà le Tout-New-York bouleversé.

NOS PRIMES

Chaque année, à cette époque, le *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs des primes qui, choisies avec soin, obtiennent toujours un énorme succès.

Les ouvrages de science amusante donnés il y a un an, ont rencontré auprès de nos lecteurs un empressement extraordinaire et on les trouve maintenant dans toutes les bibliothèques, pour le bonheur des grands et des petits.

Succès oblige. Nous avons voulu, pour la saison 1899-1900, faire mieux encore. Nous nous sommes entendu avec l'une des plus importantes maisons d'éditions de Paris et, grâce à des combinaisons particulières, il nous est possible d'offrir en prime **une nouveauté de grand luxe**, format in 4° colombier, avec superbe reliure spéciale amateur :

LE PANTHÉON
DES
BONNES GENS

par MADAME PAUL FESCH, illustrations de G. CONRAD

Ce volume contient le récit des actes de dévouement, de vertu, de courage dans ce siècle, et dont le mérite réel a valu à leurs auteurs d'être récompensés par l'Académie française, la Société d'Encouragement au Bien, la Société centrale de Sauvetage, etc.

Il devrait être donné en cadeau d'étrennes aux enfants de toutes les familles.

Les félicitations que M. Fesch a reçues des éminents académiciens, MM. Gaston Boissier, J. Claretie, P. Loti, cardinal Perraud, Gaston Paris, Henry Houssaye, comte d'Haussonville, sont un sûr garant que le livre répond au but que s'est proposé l'auteur.

Nous sommes persuadés que les lecteurs du *Journal de Roubaix* profiteront avec empressement de l'occasion rare qui leur est offerte de se procurer un ***BEAU LIVRE***, un ***BON LIVRE*** et un ***LIVRE UTILE***, dans des conditions extrêmement avantageuses.

LE PANTHÉON
DES
BONNES GENS

est dès maintenant en vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, au ***PRIX RÉDUIT*** et ***ABSOLUMENT DE FAVEUR*** de **5 francs.**

PETITE CORRESPONDANCE

B. V. D. V. 169. — 1° Non ; 2° Oui, il aura droit à sa part ; vous pouvez pourtant essayer, ce sera le moyen de lui laisser le moins possible.

Chronique Locale
ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Les élections consulaires. — Le second tour de scrutin pour les élections consulaires aura lieu dimanche. Le *Journal de Roubaix* a publié déjà la liste des candidats.

Nous ne saurions trop engager les électeurs à voter. Ils donneront ainsi une marque d'estime à leurs concitoyens qui veulent bien consacrer leur temps à des fonctions lourdes et difficiles.

Le droit de vote pour les élections consulaires a été longtemps réclamé par tous les commerçants ; ce droit, aujourd'hui acquis, leur impose le devoir d'aller au scrutin porter leurs libres suffrages.

L'éclipse de lune. — Nous avons dit qu'une éclipse de lune serait visible (s'il fait beau !) dans la nuit de samedi à dimanche. Elle est marquée dans les annuaires astronomiques « éclipse partielle », mais elle sera presque totale, puisque sa grandeur, en prenant pour unité le diamètre de la lune, égalera 0,995. L'entrée de la lune dans la pénombre aura lieu à 10 h. 42, dans l'ombre à 11 h. 5/4, le milieu de l'éclipse à 1 h. 35, la sortie de l'ombre à 3 h. 17 et de la pénombre à 4 h. 29. Puisse-t-il faire beau !

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Podvin, vicaire à Rosendael, est transféré à Roubaix (Saint-Sépulcre) ; M. l'abbé Druesnes, vicaire à Landrecies, est transféré à Roubaix (Saint-Rédempteur) ; M. l'abbé Boudailliez, vicaire à Roubaix (Saint-Rédempteur) est transféré à Condé.

La réunion du troisième dimanche pour les hommes aura lieu à Sainte-Elisabeth, à la messe de sept heures qui sera dite à leur intention. Le R. P. Pascal prononcera l'allocution de circonstance.

La grève au peignage de MM. Alfred Motte et Cie. — Nous avons bien peu de chose à dire de la situation des trieurs grévistes du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem. Les grévistes restent calmes. Vendredi soir, à cinq heures et demie, ils se sont réunis en leur local, « Au Maréchal de Coyghem », Grande-Rue. Ils ont décidé d'envoyer, aujourd'hui samedi matin, une délégation, composée de trois grévistes, auprès de M. Eugène Motte. Les grévistes paraissent résolus à continuer la grève si satisfaction ne leur est pas accordée.

L'ALMANACH HACHETTE est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

L'Almanach Hachette est une véritable encyclopédie populaire de plus de cinq cents pages.

En voici les grandes divisions :

L'année 1900, Agenda pour 1900, L'Univers, Histoire universelle, Géographie, Littérature, Beaux-Arts, Mariage, Foyer, Notre Argent, Sciences vulgarisées, Droit usuel, Agriculture, Jeux et Sports, Paris, La vie pratique, etc., etc.

L'Almanach Hachette est admirablement illustré. Tout acheteur de l'Almanach Hachette a droit à de **nombreuses primes** dont plusieurs absolument **gratuites.** Il peut également prendre part à d'intéressants concours.

Demander l'**Almanach Hachette** à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue.

Un accident dans une teinturerie. — Un apprêteur de la société anonyme « l'Avenir, » rue Pellart, était occupé dans l'atelier lorsque soudain, venant à glisser, il voulut se retirer. Par malheur sa main droite dans ce mouvement vint se poser sur l'un des engrenages d'un métier. Deux doigts ont été mutilés. M. le docteur Druesne a examiné le blessé, Théophile Vanhelstraete, qui est âgé de 16 ans et demeure rue des Fondeurs. Il l'a fait ensuite admettre à l'Hôtel-Dieu.

Filouterie d'auberge. — Arthur Descat, cet employé qui avait été arrêté, mercredi soir, pour filouterie d'auberge au préjudice de M. Closseus, cabaretier, rue de l'Alma, a été relaxé après avoir indemnisé le débitant.

France... d'abord! le beau drame en 4 actes, en vers, de M. Henri de Bornier, de l'Académie française, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon le 6 décembre 1899, est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, un rapport a été dressé à la charge de Henri D...., pour abandon de voiture et défaut de plaque. — Sept chiens ont été mis en fourrière et autant de procès-verbaux ont été dressés à la charge des propriétaires.

Les Messes du dimanche 17 décembre, à Roubaix. — Saint-Martin : 5 heures 1/4, 6 h., 7 h., 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 heures, 8 h., 10 heures (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 5 heures, 6 h., 7 heures, 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 17 décembre, à 5 heures, réunion des Associés de l'Archiconfrérie du Saint Enfant Jésus de Prague. Salut solennel et sermon.

Compagnie du Gaz de Roubaix. — AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que, malgré notre meilleure volonté, par suite de demandes considérables et des difficultés du voituragé, il nous est impossible de donner satisfaction immédiate quant au transport du coke à domicile.

Par ces temps de fortes gelées, nous conseillons à nos abonnés de garantir leur compteur au moyen de calorifuges quelconques. 49444 — 60306

Cafés riches : 3 fr. et 3 fr. 50 la liv. Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Avis important. — Les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçues tous les jours de la semaine, jusqu'à 5 heures pour l'édition du lendemain matin et jusqu'à 11 heures du matin le jour même pour l'édition du soir. Les bureaux sont fermés les dimanches et jours fériés. 59017

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Ostcamp. Le kil. **3f.50**, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Téléphone. — On porte à domicile. 50230

Réunion de la société anonyme de Conditionnement. — On rappelle aux actionnaires leur convocation pour samedi 16 courant, à 3 heures, Hôtel Ferratile, à Roubaix. 60413d

L'ALMANACH VERMOT EST PARU! — Ce magnifique volume de *432 pages* contient des centaines de renseignements utiles, de nombreuses histoires, récits et anecdotes, des bons mots, etc., etc.

Chaque page contient plusieurs illustrations par les meilleurs dessinateurs.

L'**Almanach Vermot** est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Croix. — *Bureau de bienfaisance.* — La commission rappelle aux indigents inscrits sur les registres du Bureau de bienfaisance, que les distributions de couvertures, charbon et viande auront lieu demain dimanche à neuf heures et demie du matin chez M. Alcide Couturier, vice-président, rue Holden-Grothers (dite des Anglais). Elle rappelle en outre aux boulangers et menuisiers de la commune, que l'adjudication du pain et des cercueils pour 1900, aura lieu le même jour à trois heures de l'après midi, dans une des salles de la mairie. Pour les menuisiers, la soumission devra être faite sous pli cacheté.

La commission.

Baisieux. — *La société « Les Travailleurs ».* — La société économique et financière « Les Travailleurs », organisée à Baisieux sous la présidence de M. Paternoster, célébrera sa fête annuelle, dimanche prochain 17 décembre. Un banquet réunira tous les membres, à 3 heures, au siège de la société, à l'estaminet tenu par M. Etienne-Delcourt. La commission avertit les sociétaires que les cotisations mensuelles exigibles à chaque réunion du quatrième dimanche du mois, seront reçues le jour même du banquet.

Lys. — *La fraude.* — Vendredi matin, vers six heures, les préposés des douanes Auguste Delemer, Jules Tourteaux et Amédée Buiteel, de service au sentier des Deux-Saules, aperçurent deux individus qui, à leur aspect, prirent la fuite. Ils se mirent à leur poursuite et réussirent à arrêter Désiré Tahon, maçon, âgé de 29 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Balance, 97. Ce fraudeur portait, en compagnie de son camarade, du café de provenance étrangère pour une valeur de cent francs.

Annappes. — *Une œuvre de bienfaisance.* — Une soirée chantante aura lieu dimanche soir, 17 décembre, à Annappes, à l'estaminet de la « Belle-Vue », chez M. Debrock, au profit d'une famille pauvre et cruellement éprouvée. Des listes de souscription ont été ouvertes dans les estaminets de la commune, une quête sera faite au cours de la soirée.

— *Distribution charitable aux enfants indigents de l'école des garçons.* — Le même jour, dans la salle des écoles des garçons, immédiatement après la grand'messe de dix heures, une distribution de bas, galoches, fourrures d'hiver etc. sera faite aux enfants indigents par les soins de la Société Amicale des Anciens élèves et de ses membres honoraires.

Hem. — *Un accident de travail* est survenu dans l'établissement de M. Henri Dujardin fils, fabricant de pannes, à l'Hempempont. Un chauffeur, M. Adolphe Vandenbrugge, âgé de 32 ans, a reçu du mortier dans l'œil gauche. M. le docteur Coubronne lui a prescrit dix jours de repos et l'a fait reconduire à son domicile, aux Trois Baudets.

— *La chorale « Les Intimes »* fêtera, dimanche 17 décembre, la fête de Sainte-Cécile. A cette occasion, elle se fera entendre à la messe de dix heures. Elle exécutera, sous la direction de son chef, M. Jules Delmet, la messe N° 4 de Gounod avec le *Crédo* de la messe d'Archambeau ; solistes : MM. A. Janssoone et Ch. Constant ; le chœur *France ! France !* d'Ambroise Thomas. L'orgue sera tenu par M. Béghin. Le banquet aura lieu à trois heures dans la vaste salle du local, au Saint-Louis, hameau des Trois-Baudets.

Leers. — *Société de secours mutuels Saint-Antoine de Padoue.* — La commission de la société de secours mutuels Saint-Antoine de Padoue, qui a son siège chez M. Henglebert, prie les sociétaires d'assister à la réunion mensuelle le dimanche 17 courant, à six heures du soir. Ordre du jour : 1° Lecture du règlement ; 2° Communications intéressantes, avis de la société. Vu l'importance de cette réunion, le président espère que les sociétaires y assisteront en plus grand nombre possible.

Communications

LA « FANFARE DE BEAUREPAIRE ». — La commission de la « Fanfare de Beaurepaire prie les musiciens de bien vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir pour son exécution à la grande messe, dimanche prochain, à l'église Saint-Jean-Baptiste ; à trois heures, banquet de la société.

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous, de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix. 55810

APPAREILS DE CHAUFFAGE
Cuisinières, Calorifères, Foyers de salles à manger et salons. — Choix considérable. Magasin au premier. Prix modérés.
Th. LALLEMAND, 36, Grande Rue, Roubaix. 29252

Les affections de la poitrine se guérissent par le sirop Delabaere. Le flacon 1 fr. 40, pharmacie DELABAERE, rue d'Inkermann, 54.

Plantes stérilisées, Couronnes, Lallemand-Debar, 31, Grande-Rue.

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

Avis aux brasseurs. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52493

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

4e Section-Nord. — BUREAU DU BOULEVARD D'HALLUIN. — Samedi 16 courant, à huit heures trois quarts du soir au Vieux-Château d'or, rue Stephenson, réunion du comité de section. — Communications importantes faites par M. le président.

3e Section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE BRÉZIN. — Samedi 16 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Deschamps, place d'Amiens, réunion générale des adhérents ; communications importantes.

5e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE D'HEM. — Samedi 16 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Hennau, rue de Lannoy 455, réunion du groupe. Présence urgente.

WATTRELOS

Le tirage au sort. — Les opérations générales du tirage au sort auront lieu à Wattrelos, pour le Canton Est, le jeudi 25 janvier, à huit heures trois quarts, et pour le Canton Nord, le vendredi, 26, même heure.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 7*0

LES GRÈVES. — La situation reste plutôt stationnaire. On ne signale plus de nouvelles grèves et, peu à peu, les anciennes tendent à disparaître. Voici, du reste, la situation pour la journée de vendredi :

Chez MM. Bayart-Parent, comme chez MM. Leroux-Lamourette frères, rien n'est changé. La situation est identique à celle des jours derniers. Au peignage de MM. Binet et fils, il n'y a pas eu d'entrevue jeudi, et le conflit persiste. Il en est de même pour l'établissement de MM. Abaddie et Aguirre.

A la filature de MM. Roquillart et Guénot, la situation s'est sensiblement améliorée. Nous avions déjà signalé des reprises partielles. Vendredi matin, les rattacheurs et bâcleurs, ont à leur tour, repris le travail aux anciennes conditions. Seules, treize ouvrières des métiers continus sont encore en grève.

Une manifestation. — Dans l'après-midi de vendredi, vers trois heures, une bande assez nombreuse de grévistes s'est rendue devant le Café du Commerce, tenu par M. Paleman-Delannoy, rue Nationale, et où avait été tenue une réunion d'ouvriers qui cherchaient le moyen d'amener une reprise générale du travail chez MM. Bayart-Parent. Les manifestants ont passé et repassé devant l'estaminet chantant les refrains habituels. Aucune menace n'a été proférée.

Au syndicat des tisserands. — Dans la matinée, vers dix heures, un incident s'est produit au cours d'une réunion qui a été tenue par les tisserands de la maison Bayart-Parent, au « Coq Anglais, » rue du Brun-Pain. Un ouvrier, M. Auguste Caron, âgé de 45 ans, demeurant à la Croix-Rouge, avait pris la parole pour demander des ouvriers afin de former une délégation qui irait trouver les patrons. A peine avait-il formulé cette demande qu'il fut violemment frappé puis jeté du haut en bas des escaliers. M. Caron, qui porte des contusions multiples sur tout le corps, a reçu les soins de M. le docteur Bernard. Il a porté plainte à la police.

— Il nous revient que l'usine de M. Alphonse Pollet rouvrira ses portes aux ouvriers, mardi prochain 19 décembre. Nos lecteurs se rappellent que cette usine avait été fermée il y a quelque temps à la suite d'un incendie et d'une grève qui avait éclaté peu après.

Réunion du Conseil municipal. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à huit heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, pour la deuxième séance de la session ordinaire de novembre. Nous donnons d'autre part le compte rendu de cette séance.

Le tirage au sort de la classe de 1899. — Le tirage au sort aura lieu à Tourcoing, pour le canton Nord et Nord-Est le vendredi 2 février et le lendemain 3 février pour le canton Sud.

L'état de santé de Dom Sébastien, général des Trappistes. — On annonce de Rome que Dom Sébastien, général des Trappistes, serait mourant. On sait que le vénérable religieux, de son nom de famille Henri Wyart, est né à Bouchain et qu'il fut professeur au collège de Tourcoing.

Une conférence à l'Hôtel-Dieu. — Jeudi dernier a eu lieu à l'Hôtel-Dieu la cinquième conférence donnée, cette saison, aux malades de l'établissement. M. Delaune, professeur à l'Institut Colbert, s'était mis gracieusement à la disposition de l'administration des Hospices et avait choisi comme sujet de causerie : La Normandie et les Normands.

Le conférencier, présenté en termes aimables, entre de suite dans le vif de sa conférence. Il promène ses auditeurs le long des côtes de Normandie, décrivant les golfes, les caps et s'arrêtant à chaque port pour parler de sa nature, de son commerce ; tels Dieppe et le Havre, ports de grand commerce ; Trouville, Etretat, plages d'agrément, Cherbourg, port de guerre, Fécamp, Pole, Caen, ports de pêche, d'où partent chaque année à des époques déterminées, de nombreux bateaux pour la pêche de morue et du hareng. M. Delaune dépeint ensuite la population qui habite le littoral. Puis il passe à la description des villes normandes que traverse la Seine : Elbeuf, vieille ville manufacturière dont l'industrie drapière, universellement connue, remonte à la plus haute antiquité et qui, pour certaines raisons économiques, expliquées par le conférencier, tend à décliner ; Rouen, la grande ville aux curiosités artistiques, riche en églises et en abbayes dont l'architecture est des plus variées, et qui est pleine de souvenirs historiques.

Mais le conférencier réserve toutes les ressources de ses connaissances pour la description du pays de Caux et de la basse Normandie. La, l'agriculture est la plus grande richesse de la contrée, surtout la fabrication du cidre, l'industrie du lait, l'élevage des bestiaux qui apportent aux habitants une source inépuisable de revenus. M. Delaune qui, entre parenthèses, est Normand, s'attache à dissiper la mauvaise opinion que nous avons du caractère chicanier des Normands.

Avant de terminer la conférence, M. Verchin, un collègue de M. Delaune, fait passer sous les yeux des auditeurs nombre de vues des plus pittoresques du pays et les monuments.

Cette conférence de M. Delaune présentée de la façon la plus attrayante a été très goutée des auditeurs de l'Hôtel-Dieu.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté ministériel en date du 31 octobre 1899, la société de secours mutuels *Saint-Edouard*, établie chez M. Agapit Pluquet, estaminet de l'*Habitude*, rue de Mouvaux, au Blanc-Seau, Tourcoing, est autorisée à se constituer légalement.

La commission invite les ouvriers prévoyants à faire partie de cette société.

Accident dans un atelier de construction. — Un ouvrier daubeur de l'atelier de construction de MM. Grau et Ducoulombier, rue Winoc-Chocqueel, a été victime d'un accident heureusement peu grave. Cet ouvrier, Léon Depoorter, âgé de 18 ans, demeurant rue Marceau, 47, s'est butté la tête sur une poutrelle en fer ; il en est résulté une plaie d'environ huit centimètres de longueur, qui fera subir au blessé une incapacité de travail de quinze jours. M. le docteur Playoust lui a donné des soins.

Les accidents du travail. — Chez MM. A. et P. Pollet, un casseur de ficelles, Emile Braye, âgé de 56 ans, demeurant rue Rouget de l'Isle, 10, s'est foulé la main gauche. M. le docteur Bourgois lui a prescrit un repos de huit jours.

— Un mécanicien Paul Vandaele, âgé de 16 ans 1/2, demeurant à Mouscron, travaillant à la filature Jacquart, a fait une chute dans la cour et s'est fait une contusion au genou gauche. Un repos de quinze jours lui a été ordonné par M. le docteur Scheepens.

— Frédéric Catteau, âgé de 29 ans, rattacheur, demeurant rue de Gand, travaillant à la filature L. et F. Motte frères, rue des Piats, a été blessé à la main gauche par un clou. La blessure fera subir à Catteau une incapacité de travail de dix jours.

— Dans la même maison, un fileur, Louis Parmentier, âgé de 47 ans, demeurant rue du Japon, 5, a glissé dans un escalier et en tombant, s'est contusionné à l'épaule. M. le docteur Desreumaux lui a prescrit un repos de quinze jours.

Les contraventions. — Dans la journée de vendredi, la police a dressé une seule contravention pour défaut d'éclairage à une voiture.

Ne pas confondre. — M. Jules Cardon, boulanger à Roubaix, rue de Lannoy, n° 200, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec un sieur Jules Cardon, arrêté à Tourcoing pour fraude. 60402d

Si vous vous réunissez en famille, adressez vos commandes à la Maison Tanghe-Verdonck, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, où un choix sans cesse renouvelé de tous articles comestibles vous accordera entière satisfaction. Arrivages journaliers de volailles et de gibiers. Champignons et huîtres, escargots. Magnifique choix d'ananas frais et de raisins frais, calvilles, etc., etc. Grand assortiment de conserves des meilleures marques Epiceries de premier choix et absolument supérieures. Tous les vendredis gibiers de marais, moules parquées, craquelots. 50402

Mouveaux. — *Les résultats d'adjudications.* — Il a été procédé, jeudi soir, aux adjudications pour les fournitures et livres de prix *aux écoles communales et pour la fourniture* du charbon. Pour la première adjudication, un seul libraire a soumissionné : c'est M. Dégez, de Douai, qui a offert un rabais de 40 fr. 50 0/0. Le devis estimatif s'élevait à 1,800 fr.

Pour la fourniture du charbon dont la mise à prix était de 23 fr. les 1000 kilogs, ont soumissionné : MM. Lefrançois, de Tourcoing, qui a donné une augmentation de 0,50 c. aux 1000 k., et Mauresse, de Mouvaux, qui a offert une augmentation de 2 fr. aux 1000 k. M. Lefrançois a donc été déclaré adjudicataire pour la somme de 23 fr. 50 les 1000 k.

Roncq. — *Un vol de charbon à la gare.* — La police de Roncq a, dans la journée de vendredi, mis en arrestation deux individus de cette commune, Jean-François Lamarque, dit « Cho Pronne », âgé de 43 ans et son frère Henri, âgé de 32 ans. Tous deux sont inculpés de vol de charbon commis à la gare de Roncq. M. Dorisse, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Halluin. — *Un acte de probité.* — Un jeune homme de Menin, Julien Vanorden, demeurant rue de Courtrai, a trouvé dans la rue de Lille, un portefeuille contenant 20,000 francs en billets de banque. La trouvaille a été remise par M. Vanorden, quelques instants après, à son propriétaire, commis-voyageur, habitant Bruxelles.

Communications

COMBATTANTS DE 1870-71. — La commission informe les membres de la société que la réunion générale aura lieu dimanche prochain 17 courant. Ordre du jour : 1. Cotisations ; 2. Compte-rendu des opérations de l'année, situation financière ; 3. Renouvellement de la commission.

Le scrutin sera ouvert à trois heures et fermé à six heures. — En raison de l'importance de cette réunion, le président espère que tous les sociétaires se feront un devoir d'y assister.

— Tous les trieurs syndiqués de Roubaix-Tourcoing et environs sont convoqués en réunion générale au siège du syndicat, chez M. Paco, rue du Conditionnement, le dimanche 17 décembre, à 4 h. 1/2 du soir. Ordre du jour : Questions urgentes.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 81. Superbes portraits 40 X 50 gratis aux mariés.

LILLE

Horticulture. — La Société centrale d'horticulture du Nord a institué un cours d'horticulture pour les apprentis jardiniers ; il sera proposé par M. Bodène, professeur de la Société. Ce cours est absolument public et gratuit et il suffit, pour y être admis, de se faire inscrire chez M. Mulnard, secrétaire général de la société, rue du Faubourg-de-Roubaix, 24, à Saint-Maurice-Lille. Un programme de ce cours sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. Ce cours se donnera au siège de la Société, au Palais-Rameau, ou dans des établissements d'horticulture et de culture maraîchère, le dimanche après-midi. La première conférence sera faite Grande-Place, 42, café Gambrinus, salle du premier étage, dimanche prochain 17 décembre, à trois heures et demie précises du soir. Les jardiniers et *amateurs* peuvent également suivre ce cours.

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
3, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55035

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HARINKOUCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Joseph-Jean-Baptiste Harinkouck**, décédé à Tourcoing, le 14 décembre 1899, dans sa 68e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le vendredi 15 dudit mois, à 7 heures 3/4, et aux Convoi et Service, qui auront lieu le samedi 16, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, 25, Grande-Place. — La Messe de Convoi et l'Obit du Mois auront lieu le Samedi 13 janvier, à 8 heures 3/4. 60386d

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 18 décembre 1899, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Henri-Joseph Catteire**, vendeur de la maison Toulemonde-Destombes, époux de Dame **Hortense Verceuysse**, pieusement décédé à Roubaix, le 11 novembre 1899, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 18 décembre 1899, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Louis-Joseph Decatteau**, veuf de Dame **Florine Lézy**, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1898, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Croix, le lundi 18 décembre 1899, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Henri-Alphonse Montaigne**, pharmacien honoraire, époux de Dame **Elisa Verleye**, décédé à Croix, le 18 novembre 1899, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 décembre 1899, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jules Delplanque**, décédé à Roubaix, le 11 novembre 1899, à l'âge de 44 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54575

Spécialité de caveaux et de monuments funéraires. Victor CASTERMANN, rue d'Isly, 139, à Roubaix. Caveaux pour trois corps, tout en ciment y compris la semelle, travail exécuté en 18 heures et garanti contre toutes infiltrations, prix 235 fr. Les mêmes caveaux pour six corps, travail exécuté en 24 heures, 400 fr. 57983

Chemin de fer du Nord. — A l'occasion des fêtes de Noël 1899, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en distribution les 22, 23 et 24 décembre avec retour jusqu'au 28, 29 et 30 décembre 1899, à destination de Londres, des billets d'excursion, valables six jours, en 2e et 3e classe ; ces billets, qui donneront droit à une gratuité de bagages de 25 kilos, seront délivrés dans les gares suivantes : Valenciennes, Douai, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Armentières, Hazebrouck, Saint-Omer, Calais maritime et Boulogne.

TRIBUNAUX

COUR D'